Communiqué de presse
28 octobre 2026

Transports sanitaires : France Assos Santé demande leur intégration dans les parcours de soins

Trajets rallongés, temps d'attente, véhicules inadaptés… Face aux remontées de terrain faisant état de multiples désagréments en matière de transports sanitaires, France Assos Santé a voulu comprendre, en donnant la parole aux patients. Remontées et enquête vont dans le même sens : les transports sanitaires sont un maillon essentiel des parcours de soins. Dossier complet.

France Assos Santé publie ce 28 octobre QUALITRANSP, une enquête qualitative consacrée à l'expérience des transports sanitaires, notamment pour les personnes en dialyse, atteintes de cancer ou vivant avec un handicap moteur. Les témoignages recueillis confirment les difficultés régulièrement remontées par nos associations : loin d'être un simple déplacement entre le domicile et le lieu de soins, le transport conditionne pour de nombreux patients l'accès aux soins, leur continuité et leur sécurité.

Des difficultés qui peuvent compromettre les soins

Retards et longues attentes, indisponibilité de véhicules, transports inadaptés au handicap ou à l'état de santé, trajets rallongés, complexité des prescriptions, restes à charge, recours contraint aux proches ou aux aidants faute de solution… Ces désagréments, remontés aux associations, ne se résument pas à une question de logistique. Ils peuvent accroître la fatigue et la douleur, désorganiser les soins et, dans certaines situations, conduire à des ruptures de parcours, voire à des renoncements.

Quant à notre enquête QUALITRANSP, elle montre surtout combien les besoins de transport et les parcours de soins sont indissociables : déplacements très réguliers et vulnérabilité au retour d'une dialyse, succession de trajets concentrés sur quelques mois et fatigue après une chimiothérapie, besoins durables et difficultés d'accès à des véhicules adaptés pour les personnes vivant avec un handicap moteur.

Ces contraintes sont prévisibles : elles doivent être anticipées dans l'organisation des parcours.

Considérer le transport dès la conception des parcours de soins

Pour France Assos Santé, il faut donc changer de logique. Les parcours de soins doivent intégrer, dès leur conception et leur organisation, les besoins de transport qu'ils génèrent.

Lorsqu'un traitement impose des déplacements réguliers, qu'un patient sort affaibli d'une séance ou qu'une situation de handicap nécessite un véhicule adapté, le transport doit être pensé avec le soin : rythme et horaires des séances, prescription, disponibilité et adaptation du véhicule, temps d'attente et de trajet, doivent être articulés.

Cette évolution est d'autant plus indispensable avec le développement de l'ambulatoire. On ne peut organiser les soins sans organiser les conditions permettant aux patients d'y accéder et d'en revenir.

Financer et évaluer la qualité des transports dans les parcours

Alors que les dépenses de transports sanitaires de ville atteignent près de 7 milliards d'euros par an, les réformes récentes se sont principalement concentrées sur leur maîtrise : baisse du remboursement de droit commun, hausse des franchises, développement du transport partagé.

Pour France Assos Santé, la maîtrise des dépenses ne peut constituer le seul horizon. Le financement doit être mis au service de transports de qualité, intégrés et coordonnés avec les parcours de soins. Il doit mieux reconnaître le temps de trajet et d'attente, l'accompagnement, la ponctualité, la continuité avec les chauffeurs et l'adaptation aux besoins et à l'état de santé des patients.

Enfin, la politique des transports sanitaires doit être évaluée à partir d'indicateurs de qualité et de l'expérience des patients : ponctualité, temps d'attente et de trajet, sécurité, adaptation des véhicules, continuité, respect de la dignité, mais aussi conséquences sur l'accès et la continuité des soins.

Intégrer les transports aux parcours de soins, c'est ne plus les considérer comme une dépense périphérique à maîtriser, mais comme une des conditions-clés de l'accès, de la continuité et de la qualité des soins.

Découvrir le plaidoyer de France Assos Santé
« Transports sanitaires / Pour des transports intégrés aux parcours de soins »

Découvrir l'enquête QUALITRANSP

A propos de France Assos Santé

Créée en mars 2017, France Assos Santé est l'organisation de référence qui porte la voix et défend les intérêts des patients et des usagers du système de santé. Elle regroupe près de 100 associations nationales qui agissent pour la défense des droits des malades, l'accès aux soins pour tous et la qualité du système de santé. Elle forme les 15 000 Représentants des Usagers qui siègent dans les instances hospitalières et de santé publique. Elle prend une part active dans le débat public et porte des propositions concrètes auprès des acteurs institutionnels et politiques pour améliorer le système de santé.

Contact presse : Service communication – 07 56 34 10 86 – communication@france-assos-sante.org